



CONSEIL DES COMMISSAIRES

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Extrait du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tenue le 22 octobre 2019, à 19 h, à la salle du conseil, au 464, rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup, à laquelle il y a quorum sous la présidence de madame Edith Samson, présidente.

CC 2019-10-4225 PROJET DE MODIFICATION DU SECTEUR SCOLAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

CONSIDÉRANT les *Règles et critères d'inscription des élèves dans les écoles* de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT QU'aux termes de ces règles, l'École Monseigneur-Boucher de Saint-Pascal accueille les élèves du territoire de la Municipalité de Saint-Germain;

CONSIDÉRANT la demande initiée par des parents d'élèves de la Municipalité de Saint-Germain d'évaluer l'opportunité que ces élèves soient accueillis par l'École Saint-Louis de Kamouraska;

CONSIDÉRANT QUE, suite à une rencontre des autorités municipales concernées, celles-ci se sont montrées favorables à la tenue d'une consultation sur ce projet;

CONSIDÉRANT QUE, sans en avoir l'obligation, la commission scolaire souhaite procéder à une consultation publique sur ce projet, laquelle consultation serait inspirée de la procédure mise en place dans la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école* de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Céline Langlais et résolu :

D'AVISER la population de l'intention de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup d'analyser un projet de modification du secteur scolaire de la Municipalité de Saint-Germain pour l'année scolaire 2020-2021, comme suit :

- Accueil des élèves de la Municipalité de Saint-Germain à l'École Saint-Louis de Kamouraska;

...2



CC 2019-10-4225

2

DE PROCÉDER à l'information et à la consultation des organismes concernés conformément au calendrier déposé;

DE TENIR des audiences publiques de consultation sur le projet le 10 décembre 2019.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme,
Rivière-du-Loup, le 24 octobre 2019

Le secrétaire général,

Eric Choinière